

Déclaration de Mgr Laurent Ulrich : Quel regard portons-nous sur les personnes en fin de vie ?

Lundi 27 mai 2024



Une majorité de Français se déclare pour l'aide à mourir, nous dit-on, mais ce sont des Français en bonne santé que l'on interroge, des Français qui ont peur de la souffrance possible à l'approche de la mort, et c'est légitime. Ceux qui ont un jour rencontré des soignants dans un service de soins palliatifs savent que les personnes qui sont accompagnées dans ces services ne demandent pas la mort. Elles demandent à être soutenues dans leur chemin, soulagées dans leur douleur, entourées si l'angoisse vient. Et ces personnes,

ainsi que leurs proches, sont effectivement soutenues, soulagées, entourées. On regrette – et nous le regrettons vivement – que les soins palliatifs ne soient pas partout accessibles, que le précédent plan de déploiement sur le territoire n'ait pas été achevé. C'est pourquoi nous accueillons comme indispensable l'accélération de la mise en place sur tout le territoire des soins palliatifs prévue dans le projet de loi dont l'examen débute au Parlement.

Mais pourquoi, si l'on compte que ce nouveau plan de développement des soins palliatifs portera ses fruits, vouloir aussi le recours à l'euthanasie ou au suicide assisté ?

Bien entendu, tel qu'il est fixé dans le projet de loi actuel, ce recours est strictement encadré : critères d'application, contrôles et évaluations, temps de réflexion incompressible... Mais d'une part, c'est bien à notre système de soins tel qu'il est – et non à un système de santé idéal ou idéalisé – qu'il sera confié d'encadrer ces gestes.

Comment pouvons-nous croire que nos établissements de santé pourront le supporter, ces mêmes établissements où les soignants se dévouent de toutes leurs forces, avec courage et humanité, sans toujours parvenir à accompagner leurs patients faute de moyens, faute de personnels ; où parfois, malgré les efforts des médecins et des infirmiers, on meurt dans les couloirs des urgences sans avoir été pris en charge ? Comment pouvons-nous croire que ce système de soins-ci sera en mesure d'absorber la charge de travail et la charge psychologique, que la réalisation humaine d'un geste aussi grave implique ? Comment pouvons-nous croire que l'euthanasie ou le suicide assisté seront réalisés dans le respect de ce que la loi prévoit, sans risque d'approximations ou de raccourcis ? Mais aussi, comment pouvons-nous imposer aux soignants d'être ainsi tiraillés entre le geste qui soigne, auquel ils ont consacré leur vie, et celui qui tue ?

D'autre part, le parcours naturel de toute loi sociétale est de voir son champ d'application s'élargir au fil du temps, de sorte qu'en l'espace d'une génération, un texte qui ne concernait que quelques cas exceptionnels devient d'application bien plus vaste.

Pouvons-nous vraiment croire que le cadre fixé aujourd'hui demeurera inchangé pour les années à venir ? Et le premier

critère à disparaître – qui a déjà disparu, en à peine quelques jours d'examen du texte en Commission spéciale à l'Assemblée nationale ! – ne sera-t-il pas celui d'un pronostic vital engagé, ouvrant ainsi la voie à l'euthanasie ou au suicide assisté pour des personnes en situation de handicap ou de dépression ? Le texte qui arrive au Parlement est déjà méconnaissable par rapport à ce qui nous a été présenté il y a un mois, tous – y compris les auteurs de la première mouture du projet de loi – le reconnaissent. Qui nous garantira vraiment, durablement, que la France ne suivra pas dans les prochaines années le même chemin que les autres pays, dont la promptitude à euthanasier nous choque à juste titre ?

Pour nous, l'interdit de tuer demeure un principe fondateur de la société et l'ouverture d'une brèche dans cet interdit comporte le risque énorme de voir se multiplier les cas d'exception qui auront été admis en très petit nombre dans le projet de loi initial. La référence légale ici instituée exonère la décision morale que cet interdit a pour vocation d'encadrer.

Croyants et non croyants, citoyens que nous sommes, nous sommes nombreux à ne pas pouvoir nous résoudre à ce changement définitif de paradigme. Nous avons déjà manifesté à de nombreuses reprises combien, davantage qu'une aide à mourir, c'est d'une aide à vivre dont notre société a besoin. S'il existe encore une liberté à conquérir, c'est, aujourd'hui, la liberté de ne pas être poussé vers la sortie, de bénéficier de tous les soins, de toutes les cures possibles jusqu'à ce qu'il ne soit plus raisonnable d'aller plus loin. S'il existe encore un droit à reconnaître, c'est le droit d'être considéré comme une personne vivante, une histoire unique, une dignité ineffaçable, jusqu'au bout. La mort n'est là que quand la vie s'est éteinte, pas avant. Les changements sémantiques ne pourront jamais cacher que l'« aide fraternelle à mourir » est toujours la mort donnée par autrui, même si cet autrui est un collègue professionnel.

Oui, en réalité la question qui nous est posée aujourd'hui est celle du regard que nous portons sur les personnes en fin de vie. Ne devrions-nous pas leur témoigner humanité et tendresse, en leur démontrant avec la simplicité et l'efficacité des gestes du soin qu'elles sont, comme les plus vulnérables, les membres les plus précieux de notre corps social ? Ce que nous croyons, le témoignage que nous voulons porter, avec tous ceux qui sont engagés depuis des années dans cet accompagnement, c'est que le progrès et l'humanité d'une société se mesurent aussi à la manière dont elle considère les plus faibles, les plus petits et les plus fragiles, à la place qu'elle leur fait, à l'attention qu'elle leur manifeste.

Il existe aujourd'hui des moyens sans cesse en progrès qui permettent précisément cela : lutter contre la douleur, accompagner fraternellement, éviter toute forme d'acharnement thérapeutique. Ces moyens qui ont déjà été introduits dans la loi précédente Claeys-Leonetti et qui ont fait leurs preuves, peuvent et doivent être davantage appliqués ; c'est la dette de notre société vis-à-vis des personnes malades que de s'y employer, avant que de céder à la tentation d'une fuite en avant qui entretiendra davantage l'angoisse et les conflits que l'apaisement auquel tous aspirent.

Mgr Laurent Ulrich
Archevêque de Paris

<https://dioceseparis.fr/declaration-de-mgr-laurent-ulrich-63517.html>

Ouverture de l'église : momentanément fermée pour l'avancée des travaux (sauf le chœur pour les offices de samedi 18h et dimanche 9h).

Messes dominicales : Samedi 18h00 (messe anticipée) ; Dimanche 9h00, 10h30 et 18h30.

Messes de semaine, chapelle St Joachim : Lundi 19h00 ; Mardi 9h00 et 19h00 ; Mercredi 9h00 et 12h00.

Jeudi 9h00 et 19h00 ; Vendredi 9h00 et 12h00 ; Samedi 9h00.

Accueil au presbytère (à gauche) : du lundi au samedi de 10h00 à 12h00, et de 16h00 à 18h30 (samedi 18h00).

Rencontrer un prêtre ou se confesser (à la Boutique ou au secrétariat le mardi) :

Le Père Henri de l'Épervier, curé, reçoit tous les mardis de 17h30 à 18h30.

Le Père Narindra Andriamanampisoa reçoit tous les mercredis de 17h30 à 18h30.

Le Père Venceslas Deblock reçoit tous les jeudis de 17h30 à 18h30

Le Père Philippe-Jacques de Bengy reçoit tous les vendredis de 17h30 à 18h30.

Les prêtres reçoivent volontiers sur rendez-vous.



Paroisse Sainte-Anne de la Butte-aux-Cailles

Feuille d'information paroissiale

Du 2 au 8 juin 2024

Dimanche 2 juin - Le Corps et le Sang du Christ

Y a-t-il de mauvaises raisons d'aller à la messe ?

Il y a quelques semaines, un ami m'a partagé la vidéo d'un prédicateur américain prêchant sur l'Eucharistie. Ce prédicateur commençait en affirmant que 90% des catholiques allaient – selon lui – à la messe pour de mauvaises raisons : pour le chant, pour l'écoute de la Parole de Dieu, pour l'homélie, pour le fait de se sentir entouré, l'expérience communautaire, etc... Avec un peu d'humour, il invitait à aller au concert pour entendre des chants bien chantés, à un groupe biblique pour écouter la Parole de Dieu, à organiser des repas communautaires pour l'expérience fraternelle, à aller chez un pasteur protestant pour l'homélie... ! Bref, rien de très spécifique à la messe dans toutes ces motivations !

Dire cela, ce n'est pas mépriser ce que nous apprécions dans la célébration dominicale, mais c'est mettre l'accent sur qu'est l'Eucharistie : le sacrifice de Jésus, c'est-à-dire l'offrande de lui-même à son Père dans un sacrifice d'action de grâce. Il est « l'Agneau debout, comme égorgé » (Ap 5,6). Non pas celui qui est mort, mais celui qui a vaincu la mort : « le Christ, poussé par l'Esprit éternel, s'est offert lui-même à Dieu comme une victime sans défaut » (He 9,14). En venant à la Messe, nous entrons dans l'Eucharistie de Jésus. Ce que Saint Augustin formule ainsi : « Tel est le sacrifice des chrétiens : à plusieurs n'être qu'un seul corps dans le Christ. Et ce sacrifice, l'Église ne cesse de le reproduire dans le sacrement de l'autel bien connu des fidèles, où il lui est montré que dans ce qu'elle offre, elle est elle-même offerte ».

Une fois cela dit, nos motivations pour la messe sont-elles vraiment si mauvaises ? Pas si sûr que cela. Car le chant, l'homélie, l'écoute de la Parole de Dieu... sont, au cours de la messe,

« pris », comme « englobés », « intégrés » dans l'acte du Christ qui fait de sa vie une offrande pure, une offrande sainte. De là leur caractère unique. Entendons donc cette observation dite avec humour comme un appel à entrer toujours plus en profondeur dans l'Eucharistie. C'est une bonne nouvelle : il y a une intelligence du cœur qui est appelée à grandir dans notre participation hebdomadaire à la Messe, nourrissant en nous la motivation la plus fondamentale, et qui est la vérité du sacrifice de la messe : l'amour.

Ce dimanche, des enfants du catéchisme feront leur première communion : ils y ont été bien préparés par notre équipe du catéchisme et par, on le souhaite, une fréquentation assidue de la messe dominicale. Mais cette communion n'est pas l'aboutissement d'une préparation ! Bien au contraire, elle est le début d'une nouvelle appropriation de la célébration eucharistique. Si la communion du fidèle n'est ni nécessaire ni obligée pour que la participation à l'Eucharistie reçoive toute sa valeur, elle est plus que convenable et désirable car elle réalise le sacrement : l'union du croyant avec son Seigneur dans le Corps de Jésus. Voilà la grande merveille pour ces enfants aujourd'hui ! Que cette fête du Saint Sacrement du Corps et du Sang du Seigneur soit pour nous l'occasion d'une profonde reconnaissance à Dieu pour nous avoir laissé un si admirable mystère, celui de sa Présence reçue en nourriture. « Ô bon Pasteur, notre vrai pain, ô Jésus, aie pitié de nous, nourris-nous et protège-nous (...) Toi qui sur terre nous nourris, conduis-nous au banquet du ciel et donne-nous ton héritage, en compagnie de tes saints. »

Père Louis Thiers



Calendrier liturgique

Dimanche 2	St Sacrement du Corps et du Sang du Christ (solennité)
Lundi 3	Les martyrs de l'Ouganda (mémoire)
Mardi 4	Ste Clotilde, épouse de Clovis, reine des Francs (mémoire)
Mercredi 5	St Boniface, évêque de Mayence, martyr (mémoire)
Vendredi 7	Sacré-Cœur de Jésus (solennité)
Samedi 8	Cœur Immaculé de Marie (mémoire)
Dimanche 9	10e dimanche du temps ordinaire

Intention du pape pour le mois de juin

Pour ceux qui fuient leur pays
Prions pour que les migrants, qui fuient les guerres ou la faim et sont contraints à des voyages pleins de dangers et de violence, puissent trouver l'hospitalité ainsi que de nouvelles opportunités de vie dans les pays d'accueil.

Paroisse Sainte-Anne de la Butte-aux-Cailles
188, rue de Tolbiac 75013 Paris

Tel : 01 45 89 34 73 - Fax : 01 45 89 92 99
Courriel : secretariat@paroissesainteanne-paris.fr
site : www.paroissesainteanne-paris.fr



Vie Paroissiale

Agenda

Dimanche 2	Solennité du Corps et du Sang du Christ 10h30 : Première communion des enfants du catéchisme 13h00 : Messe de l'Aumônerie Mauricienne , dans l'église 16h45 : Bouge ton dimanche , salle de musique 19h45 : Adoration du Saint Sacrement , avec confessions
Lundi 3	17h45 : Chapelet
Mercredi 5	20h30 : Even , chapelle St Joachim
Vendredi 7	Solennité du Sacré-Cœur de Jésus 18h30-19h30 : Adoration , chapelle St Joachim
Samedi 8	9h00-12h30 : Pèlerinage des mères 18h00 : Profession de Foi de l'Aumônerie du 13e Ouest et du collège Saint-Vincent-de-Paul
Dimanche 9	10^{ème} dimanche du temps ordinaire

Laudes le mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 08h40, *chapelle Saint-Joachim*.

Événements paroissiaux

Solennité du Saint Sacrement Dimanche 2 juin 2024

Messe de 10h30

Premières communions des enfants du catéchisme

Solennité du Sacré Cœur Vendredi 7 juin 2024

Messes à 9h, 12h et 19h

MOUVEMENT CHRÉTIEN DES RETRAITÉS Messe solennelle présidée par Mgr E. Tois Vendredi 7 juin 2024 à 15h00

A la paroisse St Ambroise 71 bd Voltaire, Paris 11^{ème}.
A l'issue de la célébration, les responsables diocésains du MCR seront heureux de vous rencontrer autour d'un verre de l'amitié.

CONFÉRENCE

Elisabeth de Courrèges

Ergothérapeute, Titulaire du M2 Éthique, sciences, santé et société à l'Espace éthique Ile de France.

L'accompagnement des personnes en fin de vie

Dimanche 9 juin 2024

Salle arc en ciel, à 15h00.

Elisabeth de Courrèges est l'auteur de *Nous veillerons sur votre dignité. Paroles d'une soignante*, Mame, 2022.



Baptisés à tout âge

A tout âge on peut recevoir les sacrements du baptême, de la confirmation ou de l'eucharistie. Il existe à la paroisse une équipe de catéchuménat d'adultes. Vous pouvez vous adresser à un prêtre ou prendre un tract à l'accueil (au fond de l'église). Pour les **enfants**, la préparation se fait en lien avec le catéchisme ; pour les jeunes **collégiens et lycéens**, dans le cadre de l'aumônerie.

Travaux définitifs de confortation de l'église



Comme le montre la photo, un échafaudage a été installé à l'arrière du ciborium, en vue de la reprise de l'arc central (celui qui a dû être sécurisé avec le grand étai en acier au dessus du chœur).

A ce jour, 23 micropieux ont été mis en place dans le sous-sol de la nef, sur les 69 prévus. La préparation des longrines au pied des murs et des colonnes de l'église se poursuit.

Pratiquement :

- Les messes de 18h00 le samedi et 09h00 le dimanche ont lieu dans le chœur, et les messes de 10h30 et 18h30 le dimanche ont lieu dans la salle arc en ciel. Accès par le 188 rue de Tolbiac, et par le 11 rue Martin Bernard. La nef reste fermée, jusqu'à la fin des travaux. En dehors des offices, l'église devra rester fermée.

- En semaine : la chapelle Saint-Joachim (accès par le 188 rue de Tolbiac) reste ouverte.
- **Aucun lumignon ne doit brûler** dans l'église en dehors des offices, ni même pendant ; seul les cierges prévus par la liturgie sont autorisés.

Pour plus d'informations sur les travaux :

- site web (<https://www.paroissesainteanne-paris.fr/travaux-de-confortation-de-leglise/>),

- S'inscrire à la lettre d'information bimestrielle en scannant le QR code ci-contre :

Vous trouverez dans l'église une prière pour confier à sainte Anne cette période de travaux.

L'équipe travaux



DENIER DE L'EGLISE 2024

Votre don est essentiel pour la vie de la paroisse !

Tracts au fond de l'église, ou

<https://www.paroissesainteanne-paris.fr/actualite-3/>

Pour tout renseignement : 01 45 89 34 73, ou :

secretariat@paroissesainteanne-paris.fr

Merci par avance pour votre don et votre générosité !



Enfants & adolescents

BOUGE TON DIMANCHE

Dimanche 2 juin 2024

Le rendez-vous dominical des 15-18 ans: goûter, jeux, questions de foi. Rendez-vous à 16h45 en salle de musique (188 rue de Tolbiac).

FÊTE DE L'AUMÔNERIE

Samedi 15 juin 2024

Jeux pour les jeunes de l'aumônerie et leurs amis à 15h (65 rue Corvisart), messe d'action de grâce à 18h30 à Sainte Rosalie avec 1ères communion des collégiens et lycéens. La messe est suivie d'un barbecue pour toutes les familles.

SAINT-JOSEPH DES TANNERIES

Des vacances à la montagne

Du 8 au 22 juillet 2024 en Savoie

Plusieurs camps, de 6 à 17 ans.

Contact pour les inscriptions : Blandine Gueslin

blandise@gueslin.fr / www.assosjt.com

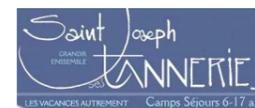
Des séjours adaptés à chaque âge.

Besoin d'animateurs BAFA

contacter Marie-Pierre Barrière

06 79 50 29 87

mariepierrebarriere@yahoo.fr



Jeunes adultes

JEUNES ADULTES NOUVELLEMENT ARRIVÉS

Pour recevoir régulièrement les informations « jeunes adultes » et pour toute question liée aux activités des jeunes adultes, utilisez l'adresse :

jeunesasainteanne@gmail.com

Vie du Diocèse

Journées « Premiers repères »

Service des vocations du diocèse de Paris

Dimanche 2 juin à 15h30

Une journée organisée par le Service des Vocations du diocèse de Paris et proposée spécifiquement à tous les 18-30 ans qui le souhaitent pour réfléchir au sens de leur vie.

Eglise St-Germain-des-Prés 3 place Saint-Germain-des-Prés 75006 Paris (entrée 5 rue de l'Abbaye).



Vente de charité des

Petites Sœurs des Pauvres

Les 7-8-9 juin 2024

62 Avenue de Breteuil, Paris 7^{ème} (métro Saint-François-Xavier)

Dates : 7-8 juin de 9h à 18h ; 9 juin, de 11h30 à 18h.

Atelier d'Aïn Karem

Soirée de clôture lundi 10 juin 2024 à 19h30



Un lundi par mois, la communauté Aïn Karem vous invite à prier, à nourrir votre foi et à la confronter aux grands défis de l'actualité en participant à des ateliers de réflexion thématiques.

RV au Bon Conseil 6, rue Albert de Lapparent 75007 Paris.

Prier



ADORATION DU SAINT SACREMENT

Dimanche 2 juin 2024

Temps d'adoration du Saint Sacrement dans l'église animé par les jeunes, de 19h45 à 20h45. Des prêtres seront disponibles pour le sacrement de confession.

PÈLERINAGE DES MÈRES

Samedi 8 juin 2024

Avec les paroisses Sainte-Rosalie et Sainte-Anne et l'aumônerie du XIII^{ème} ouest. Programme : petit-déjeuner, marche entre nos paroisses, échanges, prière, témoignage sur le thème « la tendresse de Dieu ».

Départ à 9h00 de Sainte Rosalie (entrée par le 65 rue Corvisart, salle Guérin), retour à 12h30 à Sainte Anne.



Solidarité

SOLIDARITÉ EMPLOI

L'association Visemploi 13^e se présente comme complémentaire de France Travail (ex-Pôle Emploi) pour la recherche d'emploi ou la reconversion professionnelle.

Contact pour RDV : visemploi13@gmail.com

Site internet : www.visemploi.com

Aumônerie mauricienne

MESSE DE L'AUMÔNERIE

Dimanche 2 juin 2024

Messe paroissiale à 13h00 suivie d'un repas partagé en salle Ozanam.

Journée Portes Ouvertes aux Bernardins

Mardi 11 juin 2024

De 13h à 19h, venez déambuler sous les voûtes de la nef du XIII^e siècle du Collège des Bernardins, siège de l'Ecole Cathédrale. Découvrez les nombreux cours publics et laissez-vous surprendre par les mini-conférences de professeurs

d'exception. Ce moment est ouvert à tous.

Programme de la journée :

13h-19h : visite des 11 stands des activités du Collège

14h-14h40 : 2 mini cours de 20min

15h-16h : conférence de présentation du Collège

15h-17h30 : 3 dédicaces d'ouvrages

17h-17h40 : 2 mini cours de 20min

19h : fin des Portes Ouvertes

Pèlerinage à Strasbourg - Mont Ste-Odile

Les 29 et 30 juin 2024

Découverte du Sanctuaire des Trois Epis, du Mont Sainte-Odile et de la cathédrale de Strasbourg. Aller/Retour en TGV au départ de Paris. **Réunion d'information le 5 juin 2024 à la maison diocésaine à 19h30. Informations & inscriptions :** pelerinages@diocese-paris.net - 01 78 91 91 72 / 06 21 31 46 86 - paris.catholique.fr/pelerinages